

5 - REFERENTIELS

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITES PRINCIPALES	ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Activité 1 : Conduire l'analyse du besoin et la conception technique du projet informatique	1.1 S'approprier le contexte, les enjeux, les objectifs et les contraintes de l'entreprise	<p>1.1.1 Appréhender le marché, le contexte économique, la technicité, les métiers de l'entreprise et son schéma directeur SI afin de définir le périmètre du projet informatique à mener</p> <p>1.1.2 Elaborer une note de cadrage (ou charte projet) définissant le périmètre global du projet</p> <p>1.1.3 Appliquer les méthodes et outils de collecte de besoins appropriées en fonction de la problématique des parties prenantes permettant ainsi un recensement exhaustif des attentes</p>	<p>Validation du bloc de compétences 1 : Conduire l'analyse du besoin et la conception technique du projet informatique :</p> <p>Dans le cadre d'un projet d'évolution informatique réel ou simulé en centre, présentation écrite et orale de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'étude de faisabilité d'un projet qui répond aux objectifs d'évolution de l'entreprise, - Les objectifs et enjeux du projet face aux acteurs, clients et hiérarchie, - La note de cadrage du projet, - Le recensement des besoins exprimés par les parties prenantes dans le sujet fourni - Le cahier des charges client <p>Le projet est conduit sur une période de 3 mois environ. Un dossier de 10 à 15 pages est rédigé. A l'issue, il est présenté en soutenance orale de 20 minutes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les facteurs clés de l'entreprise (activité, métier, capacité financière, ressources ...) impactant le système d'information ont été clairement identifiés. - Les services impliqués dans le projet sont correctement identifiés. Les objectifs et les enjeux de l'entreprise sont explicités de façon exhaustive. - La note de cadrage du projet comprend le contexte, l'objectif global du projet et l'enveloppe budgétaire correctement calculée. Elle permet d'obtenir la validation par la hiérarchie.
	1.2 Rédiger le cahier des charges fonctionnel et les contraintes du projet informatique	<p>1.2.1 Formaliser et caractériser les besoins informatiques en termes de fonctions à remplir au travers de l'analyse fonctionnelle pour délimiter le périmètre du projet</p> <p>1.2.2 Quantifier et valoriser chacune de ces fonctions au travers d'une analyse de la valeur (ex : bête à cornes, diagramme pieuvre, etc.) pour établir un coût par fonctions</p> <p>1.2.3 Définir l'organisation générale du projet informatique (planning prévisionnel, principales instances de pilotage du projet, etc.) pour mobiliser les ressources (financières, humaines, matérielles, etc)</p> <p>1.2.4 Estimer globalement le coût du projet induit par l'analyse de la valeur pour anticiper les charges inhérentes au projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les méthodes d'analyse fonctionnelle sont correctement utilisées. L'analyse fonctionnelle est argumentée de manière cohérente par rapport aux objectifs du projet et des fonctionnalités attendues. - La pondération choisie pour chaque fonction est argumentée de manière pertinente. - Le cahier des charge fonctionnel présenté respecte les normes et les règles de conception documentaire. - Le macro-planning est clair et cohérent et permet une estimation juste des coûts induits par le projet. 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITES PRINCIPALES	ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Activité 1 : Conduire l'analyse du besoin et la conception technique du projet informatique (suite)	1.3 Recenser et mettre en œuvre les différentes solutions informatiques ou technologiques susceptibles de répondre au cahier des charges fonctionnel défini	1.3.1 Appliquer des techniques de veille (technologique, heuristique, marketing, concurrentiel, normative, économique) pour être au fait des dernières innovations utilisables dans le cadre du projet informatique en cours 1.3.2 Appréhender les technologies existantes (maîtrisées ou non en interne) permettant de couvrir les fonctionnalités attendues dans la future solution informatique (environnement système, architecture réseaux, outils et plateforme de développement, architectures logiciels, bases de données, etc.) 1.3.3 Concevoir une architecture logicielle et maîtriser les méthodes de conception (ex : Merise, UML) pour définir les différents objets et composants d'un logiciel à développer si nécessaire 1.3.4 Concevoir une architecture réseau et maîtriser les règles d'installation, de configuration et de sécurisation des principaux composants réseaux (serveurs, routeurs, systèmes d'exploitation, etc.) pour réaliser un déploiement informatique si nécessaire	Validation du bloc de compétences 1 : Conduire l'analyse du besoin et la conception technique du projet informatique : Dans le cadre d'un projet d'évolution informatique réel ou simulé en centre, présentation écrite et orale de : <ul style="list-style-type: none"> - Le choix des solutions en fonction des technologies - Un comparatif des technologies - Le choix d'architecture - Le diagramme de flux et le modèle conceptuel de données - La rédaction de l'appel d'offre Le projet est conduit sur une période de 3 mois environ. Un dossier de 10 à 15 pages est rédigé. A l'issue, il est présenté en soutenance orale de 20 minutes.	<ul style="list-style-type: none"> - Le plan de veille est cohérent, il permet de justifier le choix des solutions envisageables. - Un tableau de comparaison est présenté, les avantages et inconvénients des solutions sont clairement identifiés. - Le diagramme de flux est cohérent avec le système d'information du sujet et les flux d'informations entre les différentes parties du système sont clairement expliqués. - Le modèle conceptuel de données est correctement expliqué, les relations et les cardinalités entre les différentes entités du modèle de données respectent les contraintes du sujet. - Le plan d'architecture réseau et les outils de sécurisation du système d'information mis en place dans l'entreprise sont présentés et cohérents par rapport aux besoins du projet.
	1.4 Choisir la/les solutions informatiques les plus adaptées en vue de les soumettre à la validation du donneur d'ordres, de la MOA ²	1.4.1 Rédiger un appel d'offres afin de consulter les fournisseurs potentiels 1.4.2 Repérer le champ d'intervention des différents fournisseurs du marché des prestataires en systèmes d'information et/ou des ressources internes pour identifier les acteurs à consulter dans le cadre du/des appels d'offres à lancer pour le projet 1.4.3 Mesurer les impacts législatifs des solutions proposées au regard de la CNIL, du droit à l'image, etc., pour conseiller le client 1.4.4 Définir des critères de choix et mesurer la pertinence des réponses afin de construire un tableau de choix intégrant les solutions internes, externes ou mixtes et permettant de retenir la solution optimum pour le projet informatique	<ul style="list-style-type: none"> - L'appel d'offres rédigé (susceptible d'être transmis à des fournisseurs) comprenant tous les items requis (Objet du projet, format de réponse attendu, délai de réponse, etc.). Il respecte le formalisme exigé. - Au moins 3 fournisseurs pertinents sur le périmètre du projet informatique ont été proposés. - Le choix des solutions s'appuie sur une grille de réponses, les critères de choix permettent de normaliser et de pondérer les réponses reçues à l'appel d'offres. - les solutions possibles sont présentées et argumentées au travers du tableau de choix. Ce tableau permet effectivement d'accompagner le donneur d'ordres dans la sélection du fournisseur. 	

² MOA : Maîtrise d'OuvrAge

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITES PRINCIPALES	ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Activité 2 : Piloter et garantir la qualité du projet informatique	2.1 Organiser le projet informatique	<p>2.1.1 Définir la méthode de gestion de projet la plus adaptée à la solution informatique retenue</p> <p>2.1.2 Identifier les tâches, sous-tâches et principaux jalons du projet afin de décomposer le projet, de construire un planning détaillé et d'assurer le bon déroulement du projet</p> <p>2.1.3 Identifier les compétences nécessaires à la réalisation des différentes tâches pour affecter au mieux les ressources du projet</p> <p>2.1.4 Identifier les risques inhérents au projet informatique afin d'en évaluer la criticité (occurrence, gravité et probabilité) et définir un plan de réponse</p>	<p>Validation du bloc de compétences 2 : Piloter et garantir la qualité du projet informatique :</p> <p>Dans le cadre d'un projet d'évolution informatique réel ou simulé en centre, présentation écrite et orale de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthode de gestion de projet choisie - La structure du projet (découpage, fiches de lots, WBS, compétences associées) 	<ul style="list-style-type: none"> - La méthode de gestion de projet présentée est adaptée à la situation et au type de réalisation et est motivée. - Le découpage du projet et les jalons proposés sont cohérents avec les objectifs du projet. - La démarche projet mise en place prend en compte les éléments clés du projet (tâches, compétences, ressources, etc.) et l'organisation de l'entreprise et respecte les contraintes et risques du projet (matrice de risques).
	2.2. Elaborer le plan qualité applicable au projet informatique	<p>2.2.1 Rédiger un plan qualité pour garantir la maîtrise du bon déroulement du projet informatique</p> <p>2.2.2 Formaliser les modèles de documentation, les conventions de nommage et de versionning appliquées à la conduite de projet pour garantir le suivi des mises à jour et la maîtrise des évolutions et des modifications du projet informatique</p> <p>2.2.3 Définir les contrôles qualité et les procédures d'audit applicables au projet ainsi qu'à la solution informatique attendue pour assurer le suivi du projet</p> <p>2.2.4 Assurer le suivi du projet pour garantir le respect du plan qualité, le contrôle des réalisations et le reporting auprès de la direction et des parties prenantes (risques, incidents, budget, état d'avancement, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les compétences nécessaires à la réalisation du projet en vue de la constitution de l'équipe proje. - La matrice pondérée des risques - La planification prévisionnelle et le planning réalisé - Le plan d'assurance qualité - Un tableau de bord avec indicateurs de contrôle et de suivi <p>Le projet est conduit sur une période de 3 mois environ. Un dossier de 10 à 15 pages est rédigé. A l'issue, il est présenté en soutenance orale de 20 minutes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le plan qualité du projet comprend à minima : <ul style="list-style-type: none"> • les processus et les acteurs concernés (MOA, MOE³, les instances de pilotage), • les critères d'acceptation et les seuils définis (valeurs de coût, de temps et de ressources et caractéristiques techniques), • les modèles et formats des livrables fournis par les équipes projets, • les règles de nommage et de versionning établies dans le cadre du projet. - La liste des contrôles qualité applicables dans le cadre du suivi de projet est présentée sous forme de tableau de bord. Elle est justifiée et permet effectivement de maîtriser les processus et de corriger les dérives potentielles du projet.

³ MOE : Maîtrise d'OeuvrE

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITES PRINCIPALES	ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Activité 2 : Piloter et garantir la qualité du projet informatique (suite)	2.3 Superviser le déploiement de la solution informatique	<p>2.3.1 Organiser la qualification du projet (processus de tests) pour contrôler la qualité et le fonctionnement de la solution informatique</p> <p>2.3.2 Organiser le déploiement du livrable (solution informatique) auprès du client, des utilisateurs afin de coordonner au mieux l'équipe en charge du déploiement</p> <p>2.3.3 Garantir le suivi des actions de déploiement de la solution informatique afin de mener des actions correctives si nécessaire</p>	<p>Validation du bloc de compétences 2 : Piloter et garantir la qualité du projet informatique :</p> <p>Dans le cadre d'un projet d'évolution informatique réel ou simulé en centre, présentation écrite et orale de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La définition des phases de tests et les recettes unitaires et globale - Le rapport de clôture de projet <p>Le projet est conduit sur une période de 3 mois environ. Un dossier de 10 à 15 pages est rédigé. A l'issue, il est présenté en soutenance orale de 20 minutes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le planning de déploiement présenté est exhaustif et justifie la coordination de l'équipe de déploiement. - La qualification du projet (test, recettes) présentée permet effectivement de contrôler la qualité de la solution. - La nature des actions menées au cours du déploiement est expliquée et permet notamment d'appliquer les actions correctives mises en place
	2.4. Clore le projet et garantir sa pérennité	<p>2.4.1 Compiler les documents de clôture (documentations techniques, garanties, licences, déclarations légales, etc.) associés au projet informatique afin de les transmettre aux parties prenantes concernées</p> <p>2.4.2 Assurer le transfert de compétences auprès des administrateurs ou correspondants informatiques du client pour garantir la viabilité de la solution informatique déployée</p> <p>2.4.3. Capitaliser l'expérience acquise en alimentant la base de connaissances techniques et les outils de gestion de projet de l'entreprise dans une démarche d'amélioration continue</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le bilan projet ou le rapport de clôture du projet identifie les écarts et les traitements associés. - Les documents clés permettant la clôture et la capitalisation du projet sont fournis. - Les modalités du transfert de compétences sont prévues et réalistes - Les contrats de services et les engagements financiers sont soldés et permettent de dégager les parties prenantes de leurs obligations 	

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES			REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
ACTIVITES PRINCIPALES	ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Activité 3 : Manager les équipes et les projets	3.1 Encadrer et coordonner les équipes pour atteindre les objectifs fixés	<p>3.1.1 Présenter les informations utiles du projet à l'équipe pour donner du sens au travail et aux priorités des membres de l'équipe</p> <p>3.1.2 Clarifier les rôles et les missions des acteurs et établir les règles de fonctionnement, dans le respect du droit du travail et des procédures qualité et sécurité, pour mobiliser efficacement leurs compétences</p> <p>3.1.3 Définir des objectifs clairs pour organiser l'action de ses collaborateurs</p> <p>3.1.4 Animer l'équipe en accord avec la direction</p>	<p>Validation du bloc de compétences 3 : Manager les équipes et les projets : Application professionnelle réelle ou simulée de management d'un projet comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La rédaction de la note de cadrage (charte projet : périmètre, objectifs, acteurs, échéances clés) - La rédaction du plan de management (acteurs, rôles, organigramme, tâches, planning, budget, plan de communication, reporting) <p>Le projet est conduit sur une période de 2 mois environ. Un dossier de 7 à 12 pages est rédigé. A l'issue, il est présenté en soutenance orale de 20 minutes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs listés sont SMART (simples, mesurables, atteignables, réalistes et temporels). - Les ressources de l'équipe projet et les outils de suivi d'activité sont adaptés aux objectifs. - Les responsabilités et les affectations de l'équipe projet opérationnelle sont clairement exprimées et cohérentes avec les tâches à réaliser dans le projet et vis-à-vis des compétences individuelles. - Un organigramme de l'équipe projet est présenté avec l'affectation des tâches..
	3.2 Conduire le projet et accompagner le changement	<p>3.2.1 Intégrer toutes les étapes de la conduite de projets pour garantir leur réussite</p> <p>3.2.2 Identifier les parties prenantes et les canaux de communication indispensables à la réussite du projet</p> <p>3.2.3 Analyser les situations de changement pour repérer celles nécessitant un accompagnement individuel et collectif</p> <p>3.2.4 Définir le plan de communication pour impliquer l'ensemble des acteurs et garantir la réussite du projet informatique</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le planning proposé permet de visualiser dans le temps les diverses tâches composant le projet. - Les acteurs clés du projet sont listés et les moyens de communication adaptés à chacun sont identifiés et pertinents. - Des leviers de motivation et d'engagement sont proposés pour faire adhérer au projet, les arguments sont efficaces et convaincants.
	3.3 Gérer le budget et évaluer la performance du service et/ou des projets	<p>3.3.1 Elaborer le budget du projet ou de l'activité pour s'inscrire dans le pilotage économique de l'entreprise</p> <p>3.3.2 Elaborer les outils de reporting nécessaires à la direction, aux clients internes et au sponsors de projets pour en assurer une présentation efficace</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Le budget du projet est présenté et conforme aux exigences du sujet, aux échéances proposées et aux choix opérés. - Au moins un outil de reporting est présenté, il est clair, visuel et permet de suivre l'avancement du projet et ses résultats.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
ACTIVITES PRINCIPALES	ACTIVITES et TACHES	COMPETENCES OU CAPACITES QUI SERONT EVALUEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Activité 4 : Accompagner la stratégie de l'entreprise dans ses évolutions numériques	4.1 S'approprier les mutations générées par les évolutions numériques et digitales dans son entreprise	4.1.1 Intégrer les enjeux de la stratégie numérique de l'entreprise pour en mesurer les impacts sur son activité et son mode de management 4.1.2 Intégrer dans sa pratique professionnelle les outils numériques permettant d'optimiser l'activité	Validation du bloc de compétences 4 : Manager autrement : Etude de cas	<ul style="list-style-type: none"> - Les mutations numériques rencontrées par l'entreprise sont repérées (avant/après). - Le style de management de l'équipe est exposé et l'impact des outils numériques sur celui-ci est présenté et cohérent. - Une démarche d'évolution vers un management plus collaboratif est proposée. Elle est cohérente avec la personnalité, la maturité et le fonctionnement des collaborateurs et prend en compte les outils numériques le cas échéant.
	4.2 Accompagner la transition numérique et digitale de son entreprise	4.2.1 Identifier et prévenir les risques liés à l'utilisation des outils numériques (psycho-sociaux, sécurité informatique, etc.) 4.2.2 Favoriser l'appropriation des outils numériques par les collaborateurs 4.2.3 S'appuyer sur ces outils pour développer un management collaboratif favorisant l'innovation		<ul style="list-style-type: none"> - Un recensement des outils numériques adaptés à la situation proposée est présenté (quel outil pour quel usage, quel management). - Une analyse critique est réalisée sur la situation professionnelle proposée. Cette analyse met en évidence les risques générés par ces outils pour l'entreprise et pour les salariés. - La démarche d'évolution vers un management plus collaboratif proposée intègre un volet sur la gestion de ces risques cohérent avec la situation.